Office notarial de Me Jacques-Marie LEULLIEUX
19 rue de la Gare 59170 CROIX

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR ETABLIR UN PARTAGE DANS LE CADRE D'UNE SEPARATION OU D'UN DIVORCE

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité ou carte de séjour de CHACUN
- Livret de famille ou convention de PACS
- Copie du contrat de mariage s'il en existe un
- Copie de l'ordonnance de non conciliation et/ou du jugement de divorce si mariage
- Profession de CHACUN
- Adresse exacte de Monsieur :
  Numéro de téléphone : Email :

- Adresse exacte de Madame :
  Numéro de téléphone : Email :

Eléments d'actifs

- Compte bancaire ou relevé de comptes
- Loyers / fermages
- Carte grise voiture + kilométrage ou évaluation faite par un garage
- Pour les immeubles (maisons, terrains etc.) – titres de propriété
- Pour les immeubles en location – bail
- Tableaux d'amortissement des prêts
- Des dons antérieurs au profit d'un époux ou d'un partenaire ont-ils été déjà réalisés ? Dans l'affirmative, apportez les éléments justificatifs (imprimé cerfa de dons manuels, acte notarié de donation, copie des chèques ou virements etc.) et indiquez la destination des fonds (travaux, dépenses vie courante etc.).

Eléments de passif

- Feuilles d'impôt sur le revenu
- Avis de taxe d'habitation et de taxe foncière
- Tableaux d'amortissement du ou des prêts bancaires ou autres prêts

VIREMENT de 100 € à titre d'avance sur les frais de séparation ou divorce à réaliser après le premier rendez-vous d'ouverture de dossier (cette somme sera déduite des frais dus).

Avec tous nos remerciements et en restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.